

# RÉFÉRENTIEL PAYSAGER DU BAS-RHIN

- Benfeld
- Bishoffsheim
- Blaesheim
- Bolsenheim
- Bourgheim
- Dambach-la-ville
- Dieffenthal
- Ebersheim
- Entzheim
- Epfig
- Erstein
- Fegersheim
- Geispolsheim
- Gertwiller
- Goxwiller
- Griesheim-pres-Molsheim
- Hindisheim
- Hipsheim

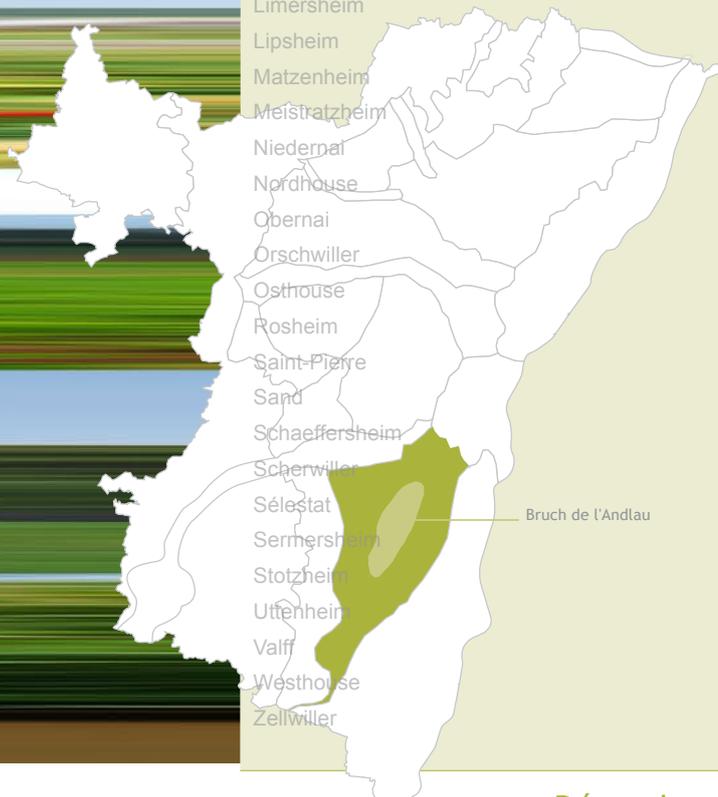
- Huttenheim
- Ichtratzheim
- Innenheim
- Kertzfeld

## Secteurs

## PAYS PLAT D'ERSTEIN BRUCH DE L'ANDLAU

## Synthèse

- Kintzheim
- Kogenheim
- Krautergersheim
- Limersheim
- Lipsheim
- Matzenheim
- Meistratzheim
- Niedernal
- Nordhouse
- Obernai
- Orschwiller
- Osthouse
- Rosheim
- Saint-Pierre
- Sand
- Schaeffersheim
- Scherwiller
- Sélestat
- Sermersheim
- Stotzheim
- Uffenheim
- Valff
- Westhouse
- Zellwiller



Le paysage est une affaire de culture partagée. Il n'est la compétence d'aucune collectivité ou organisme en particulier, mais il est le résultat d'un grand nombre d'actions menées par tout un chacun. Que ce soit l'agriculteur qui cultive et gère son champ, l'habitant qui repeint sa façade, le maire qui définit le zonage de son PLU, le promoteur qui construit les lotissements, tous sont responsables de la qualité du cadre de vie.

Le référentiel paysager du Bas-Rhin est une démarche souhaitée par le Conseil Général du Bas-Rhin. Il a pour objectif d'identifier les composantes du paysage du département et de définir les enjeux de paysage afin d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département, les Communautés de communes ou les Communes dans leurs prérogatives respectives.

Cette étude se place dans la suite des concertations thématiques de la démarche "Hommes et territoires" engagée par le Conseil Général du Bas-Rhin en 2004.

Le référentiel paysager est un outil pédagogique qui sert à construire un regard partagé sur la qualité du territoire en apportant des éléments au débat. Il a vocation à ouvrir le débat. L'échange avec l'ensemble des partenaires, élus, représentants de l'Etat, de la Région, du Département, du CAUE, etc. permettra de développer un outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter les projets.

La vision d'ensemble du paysage qu'offre le référentiel servira notamment à :

- encadrer les projets d'aménagements,
- intégrer la dimension paysage dans les cahiers des charges,
- intégrer la dimension paysage dans les documents de planification.

Les entités Pays Plat d'Erstein et Bruch de l'Andlau sont traitées ensemble compte tenu de leur imbrication. Le Pays Plat d'Erstein est une plaine séparée en deux par le Bruch de l'Andlau. C'est un vaste territoire plat caractérisé par de grands paysages ouverts, une faible présence végétale, une culture intensive de choux, de betteraves et surtout de céréales. Le Bruch de l'Andlau est un ried situé au milieu du Pays Plat d'Erstein. Cette petite région humide est parcourue par un réseau hydrographique important. C'est un paysage cloisonné qui lui confère un caractère champêtre.

Les entités Pays Plat d'Erstein et Bruch de l'Andlau comprennent 46 communes, dont la plus grande est Sélestat, regroupées en 9 intercommunalités.

Les entités paysagères du Bas-Rhin



Le Pays Plat d'Erstein et le Bruch de l'Andlau



# LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Les principaux traits de caractère du paysage du Pays Plat d'Erstein et du Bruch de l'Andlau constituent l'identité du territoire, la mémoire des lieux, qu'il convient de connaître afin de préserver et de valoriser ses spécificités.

## Une structuration nord-sud

Les entités Pays Plat d'Erstein et Bruch de l'Andlau, situées dans le fossé rhénan, sont toutes deux structurées selon un axe nord-sud s'inscrivant dans le prolongement de grandes lignes de paysage du Bas-Rhin et de l'Alsace organisées parallèlement au Rhin.

Les lignes géographiques représentées par les cours d'eau (l'Ill, la Scheer, l'Andlau, l'Ehn) organisent le territoire selon cette orientation nord-sud, le décomposant ainsi en sous-sections : d'une part l'entité du Bruch de l'Andlau, calée par les cours de l'Ehn à l'ouest et de la Scheer à l'est, d'autre part l'entité du Pays Plat d'Erstein de part et d'autre du Bruch, avec la plaine d'Erstein à l'est, entre la Scheer et l'Ill, et la plaine des choux à l'ouest, moins nettement définie par les cours d'eau qui descendent des Vosges. Calés sur les cours d'eau, les boisements du Bruch soulignent visuellement la structure globale de l'entité et son orientation. De même, la ligne du relief du Piémont viticole et des Vosges en arrière-plan accentue cette structuration nord-sud du territoire.

Par rapport à ces lignes géographiques, l'organisation de l'urbanisation s'est dessinée dans l'interstice, à l'écart des zones humides et du relief, développant deux axes de communication entre Strasbourg et Sélestat, l'un à l'est du Bruch avec la RD1083 et la voie ferrée, l'autre à l'ouest du Bruch avec l'A35 et la RD1422. Au-delà de la desserte des entités Pays Plat d'Erstein / Bruch de l'Andlau, ils représentent non seulement des axes de desserte des entités limitrophes du Grand Ried et du Piémont viticole, mais aussi de transit sur le Bas-Rhin et l'Alsace, ce qui leur confèrent un rôle, notamment pour l'A35, de vitrine du département.



Structuration géographique nord-sud



Structuration urbaine nord-sud



Les prairies, caractéristique du Bruch

## Le Bruch, un paysage sous-tendu par l'eau

Le terme de Bruch, synonyme de ried, désigne une étendue marécageuse couverte de taillis et de broussailles. Le paysage du Bruch est, en effet, fortement caractérisé par son réseau hydrographique dense et anastomosé de rivières comportant de nombreuses diffluences qui relient entre eux les cours de la Scheer, de l'Andlau et de l'Ehn. Par ailleurs, le Bruch forme une dépression par rapport aux terrasses agricoles dans laquelle les eaux s'engorgent facilement et l'inondent d'autant plus facilement que le sol argileux infiltre mal les eaux et que la nappe phréatique est proche. De vastes zones humides et inondables

sont ainsi délimitées, particulièrement dans la moitié nord du Bruch. De nombreux canaux de drainage, fossés et écluses ont été créés pour améliorer le rendement des prairies.

L'omniprésence de l'eau, en surface et en sous-sol, génère un paysage propice aux prairies et aux boisements, créant une juxtaposition de paysages en mosaïque ouverts et fermés. La végétation est typique de ces milieux humides : boisements ripisylvins le long des cours d'eau, îlots arbustifs composés d'aulnes, de saules têtards, de roseaux, etc. De nombreux peupliers y ont d'ailleurs été plantés par la SEITA ; on les retrouve sous forme de peupleraies ou d'alignements routiers tout à fait caractéristiques de ce secteur.



L'eau, omniprésente dans le Bruch

# LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

## Le Bruch de l'Andlau, un îlot cohérent au sein du Plat Pays d'Erstein

Le Bruch de l'Andlau constitue un paysage bien distinct et fortement différencié des terrasses agricoles du Pays Plat d'Erstein.

Quasi exempt de toute urbanisation compte tenu de son caractère humide, situé à l'écart des grands axes de circulation, le Bruch est formé d'un assemblage de prairies et de bosquets autour duquel s'organise un chapelet de villages. 18 villages se sont implantés sur son pourtour, bénéficiant à la fois des bonnes terres agricoles de la terrasse d'Erstein et des terres plus humides du Bruch propices aux pâturages. Le Bruch est parcouru par des voies transversales (D207, D426, D206, D5, D203) qui rattachent les villages de sa périphérie entre eux et, au-delà, relie le Grand Ried au Piémont des Vosges. Un système viarie qui se démarque de celui du Plat Pays d'Erstein non seulement par sa structuration est-ouest, mais également par le profil des voies, - étroit, planté d'alignements d'arbres, sans équipements urbains (glissières, panneaux publicitaires, lampadaires...) - qui valorise le caractère naturel et la découverte du paysage.

Par ailleurs, le Bruch, avec l'ensemble de ses boisements, constitue un espace de respiration et de transition important et bien visible par rapport au Pays Plat d'Erstein. L'échelle et le caractère intimiste du paysage du Bruch de même que l'absence d'urbanisation (excepté une station d'épuration et quelques entreprises) contribuent aussi à affirmer sa cohérence et sa différence par rapport au Pays Plat d'Erstein marqué par un paysage agricole ouvert, plus fréquenté et plus urbain.



Des villages à cheval entre Bruch et plaine d'Erstein



Des routes propices à la découverte du paysage

## La RD1083, un axe concentrant l'urbanisation sur la plaine d'Erstein



Des abords disqualifiant le parcours de la RD1083

Liant Strasbourg à Sélestat, la RD1083 (ancienne RN83) constitue l'axe majeur de développement urbain du Pays Plat d'Erstein, parallèle à la voie ferrée à l'ouest et à l'III à l'est. Supplante par l'A35 pour le transit, elle reste le support principal de desserte des bourgs le long de l'III.

Actuellement complètement phagocytée par l'urbanisation, la RD1083, située entre les bourgs centres et la voie ferrée, a vu se développer un amalgame bâti composé de zones d'activités, d'entreprises liées à la voiture (garage, station essence, ...), de commerces, de poches de lotissements, qui dévalorise l'ensemble du parcours et par extension la plaine d'Erstein. Le rôle d'articulation que joue la RD1083 avec les bourgs, mais également avec le Bruch et la bande de l'III, n'est plus lisible.

Sélestat, située à l'extrémité sud de la RD1083 et à l'articulation de l'A35, subit aussi à son échelle des extensions importantes disqualifiant ses abords et portant atteinte à l'image patrimoniale de la ville.

## Le Pays Plat d'Erstein, des terres agricoles riches en compétition avec l'urbanisation



La culture du chou, une spécialité de la plaine ouest

Le caractère des terrasses d'Erstein, sans contrainte particulière d'urbanisation, et leur situation à l'interface des deux entités plus contraintes que sont les collines sous-vosgiennes et le Grand Ried ont contribué à concentrer les principales infrastructures, entraînant un développement important de l'urbanisation sur ce territoire.

Par ailleurs, les terrasses représentent de très bonnes terres agricoles. Le Pays Plat d'Erstein se compose de deux entités avec chacune leurs caractéristiques propres : la plaine d'Erstein à l'est du Bruch et le pays des choux à l'ouest. Les villages de Krautergersheim, Meistratzheim et Blaesheim font d'ailleurs de la culture prédominante du chou leur spécialité.

L'urbanisation, pourtant, croît, en particulier autour des bourgs principaux et aux abords des grandes voies de circulation. On constate un mitage grandissant du territoire sous forme de bâtiments d'activités, industriels ou à caractère sportif, d'exploitations agricoles, de zones commerciales.



Mitage des terres agricoles

## Le Pays Plat d'Erstein, une mise en scène du Piémont viticole

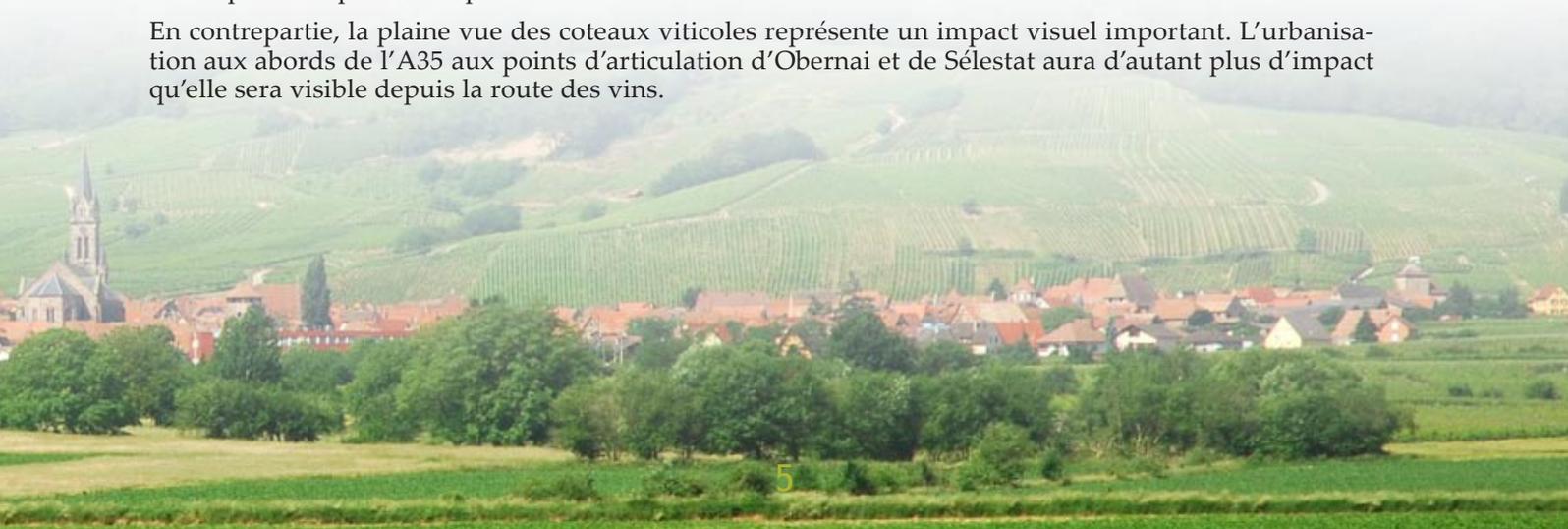
En limite ouest du Pays Plat d'Erstein, s'élèvent les collines du Piémont viticole en avant-plan des Vosges. Avec des sommets culminants à 826 m, cette limite, dictée par le relief, forme un paysage très contrasté par rapport à la plaine. Le paysage ouvert de la plaine joue ainsi un rôle important dans la mise en scène du Piémont viticole, un des paysages les plus touristiques du département.

L'A35, qui circule dans la plaine au pied du Piémont des Vosges, constitue une vitrine pour celui-ci. Elle donne à voir, en le valorisant, un des paysages les plus emblématiques du Bas-Rhin. La présence du relief dominé par les châteaux et marqué par les villages au milieu du vignoble ajoute une dimension qualitative au paysage de la plaine et des terrasses agricoles ouest que n'ont pas celles qui se trouvent à l'est du Bruch.

En contrepartie, la plaine vue des coteaux viticoles représente un impact visuel important. L'urbanisation aux abords de l'A35 aux points d'articulation d'Obernai et de Sélestat aura d'autant plus d'impact qu'elle sera visible depuis la route des vins.



Le Piémont viticole valorise la plaine d'Erstein ouest





## Impact sur le paysage

Le croisement entre les paysages « reconnus » et les paysages en mutation dégage des secteurs particulièrement sensibles en termes d'identité du territoire :

### • Les abords du Bruch



Limite sensible entre Bruch et terrasses agricoles

L'interface entre le Bruch et les terrasses agricoles constitue une limite sensible dans le sens où elle rend son caractère naturel lisible et qu'elle le valorise. Les secteurs d'urbanisation programmés en limite du Bruch auront un impact certain sur la perception et la relation au Bruch. Plusieurs petites zones d'extensions sont concernées : à Geispolsheim, Lipsheim, Hindisheim, Blaesheim, Innenheim, Krautergersheim et Valff. Les extensions des zones d'activités de Kogenheim et de Dambach-la-Ville, plus importantes, constituent également un impact fort de par leur taille et leur situation à la pointe sud du Bruch particulièrement visible de l'A35 et de la RD1083. Par ailleurs, les portes d'accès au Bruch sont stratégiques pour sa lisibilité et, en ce sens, les extensions programmées sur la RD426, principale voie traversante du Bruch, auront un impact important sur la qualité d'approche.

### • Les axes structurants

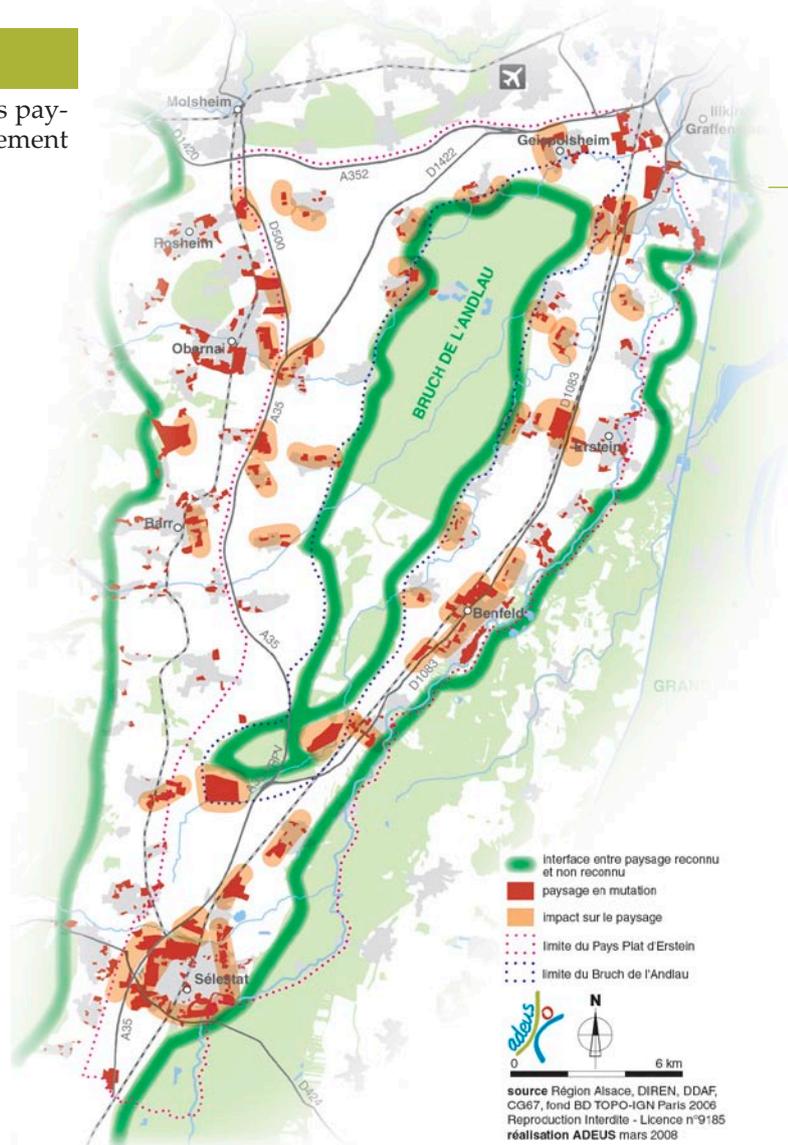
Les axes structurants véhiculent l'image que l'on se fait du territoire. L'impact des extensions programmées autour de la RD1083 est donc important et peut donner lieu à une réflexion globale de requalification. De même, concernant l'A35, l'ampleur des extensions prévues au niveau de Sélestat va modifier profondément son approche et créer sur le parcours Colmar - Strasbourg une nouvelle séquence urbaine. Les extensions prévues au niveau de l'échangeur d'Obernai mitent quant à elles le paysage de plaine particulièrement visible à partir du Piémont.

### • Le paysage rural

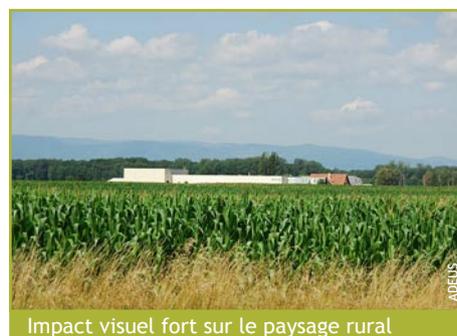
Le développement quasi systématique des extensions urbaines en périphérie des villages représente un impact visuel d'autant plus grand que le paysage rural en plaine d'Erstein est largement ouvert et l'espace bâti visible de loin, et que ces extensions s'inscrivent rarement dans la continuité de l'existant.

### • L'interface bande de l'III / plaine d'Erstein

A cheval entre les entités de paysage du Grand Ried et du Pays Plat d'Erstein, l'III marque une limite naturelle qu'il convient de valoriser. Les extensions projetées des bourgs qui s'égrènent le long de l'III, de Sélestat à la limite sud de la CUS, représenteront un impact dans la valorisation et la lisibilité de ce territoire naturel du ried de l'III.



Les routes véhiculent l'image d'un territoire



Impact visuel fort sur le paysage rural

La prise en compte des enjeux a pour objectif de préserver et de valoriser les spécificités des territoires, qu'elles soient géographiques, culturelles ou historiques, afin de concevoir ses évolutions dans le cadre de ses caractéristiques identitaires.

## La valorisation du Bruch de l'Andlau

Le caractère humide du Bruch a longtemps conféré à l'entité une image de paysage sans grande valeur. On assiste alors à une évolution progressive du Bruch vers une dégradation lente de son milieu, qui se traduit par l'assèchement des terres avec la disparition des prairies au profit de cultures gourmandes d'eau, par un mitage avec l'implantation d'une station d'épuration, de gravières et de quelques entreprises et par une perte de lien entre le Bruch et ses villages à travers, notamment, l'extension du bâti et le remembrement. Néanmoins, un renversement des valeurs vis-à-vis des paysages humides s'opère ces dernières années compte tenu de leurs richesses non seulement écologiques, mais aussi visuelles et identitaires.

Dans ce cas, l'enjeu le plus important consiste dans la reconnaissance des valeurs du Bruch afin de l'appréhender comme un tout, un ensemble naturel en lien avec ses villages limitrophes. Il s'agit de :

- protéger et gérer le réseau de cours d'eau et de zones humides,
- protéger et gérer la structure paysagère,
- préserver le paysage des routes,
- préserver le petit patrimoine,
- développer le tourisme de proximité,
- maîtriser et gérer les zones de gravières,
- gérer les limites du Bruch,
- affirmer l'arrimage du Bruch aux Vosges et à la bande de l'III.

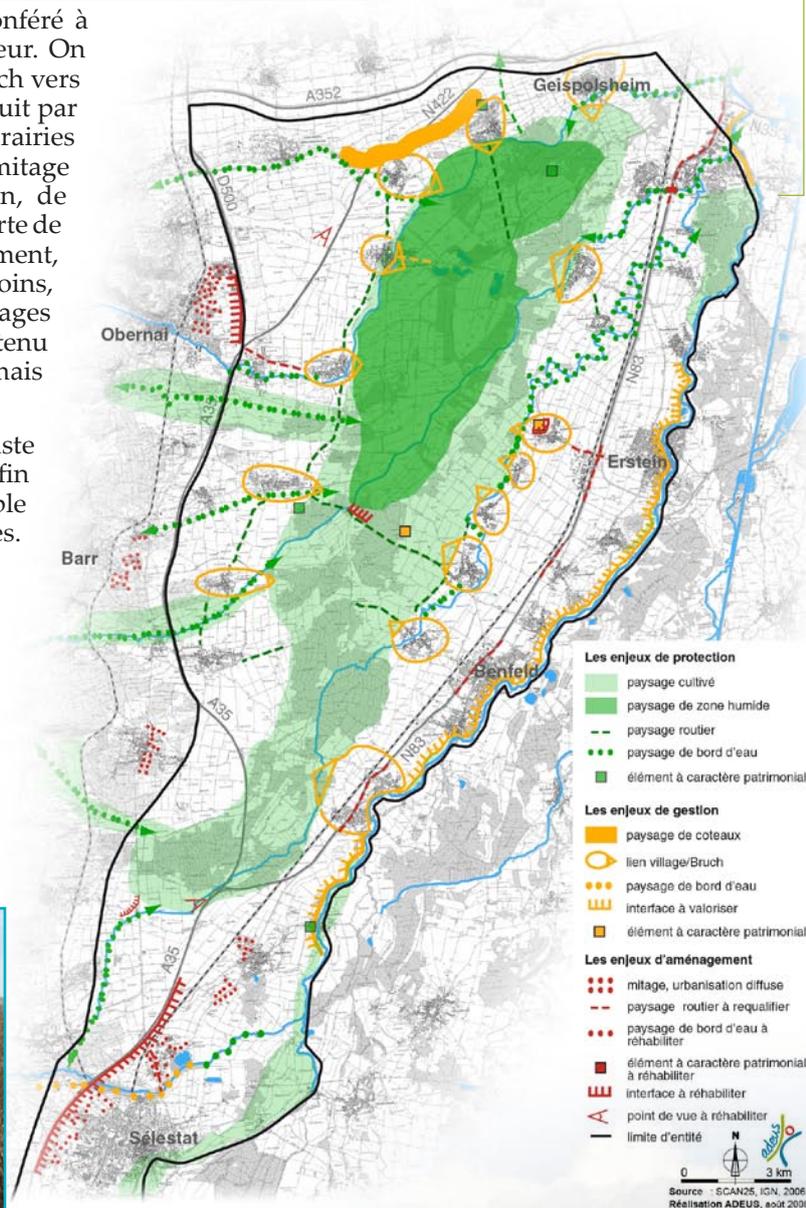


Protéger et gérer le réseau des cours d'eau



Préserver le paysage des routes

## Les enjeux de paysage



## La valorisation des terrasses agricoles

Le Pays Plat d'Erstein présente essentiellement un paysage plat occupé par la monoculture. Ses terrasses agricoles, très ouvertes visuellement et occupées de plus en plus par le maïs - et plus ponctuellement par les vergers, le vignoble et le maraîchage -, apparaissent moins attrayantes en termes de paysage que d'autres secteurs du département.

La présence de grandes infrastructures sur ce territoire garantit une bonne desserte, mais conduit à une forte pression d'urbanisation sur ces plaines, pour l'habitat comme pour les activités. Cette pression se traduit par une extension des villages et un mitage du territoire représentant souvent une dégradation des limites des bourgs et des carrefours routiers.

L'image des espaces agricoles s'en trouve affectée, tout comme celle des bourgs eux-mêmes.

La valorisation des terrasses agricoles du Plat Pays d'Erstein implique :

- une politique urbaine et paysagère pour la périphérie du village,
- une politique d'encouragement à la plantation et à la gestion de structures végétales,
- la requalification de la RD1083,
- la gestion de l'urbanisation en limite du ried de l'III,
- la gestion des abords de l'autoroute.



Mettre en place une politique urbaine et paysagère en périphérie des villages



Encourager la plantation et la gestion des structures végétales

## La gestion et la valorisation des abords de Sélestat

Sélestat présente de nombreux atouts. La ville occupe une situation stratégique entre coteaux et ried du Rhin, entre Strasbourg et Colmar, constituant un point de passage obligé. Sélestat comporte également un site ancien de qualité, riche en patrimoine culturel et touristique.

Pourtant, l'approche de la ville, en particulier par le nord, est fortement disqualifiée par la présence des zones d'activités et commerciales.

Le cours d'eau du Giessen, élément repère qui aurait pu marquer la limite nord de la ville, est noyé dans l'extension des zones commerciales jusqu'à l'échangeur nord.

De nombreuses exploitations agricoles et entreprises mitent par ailleurs les abords de la ville au nord et créent quasiment une conurbation entre Sélestat et Ebersheim le long de la RD1083.

L'enjeu porte ici sur :

- la réhabilitation de l'approche nord de Sélestat en venant de l'autoroute,
- la gestion des zones d'urbanisation à venir situées en périphérie, en particulier aux abords de l'autoroute,
- la gestion du mitage du secteur rural aux abords de la ville et le long de la RD1083 entre Sélestat et Ebersheim,
- le respect des éléments naturels du paysage, tels que la rivière Giessen, pour marquer et identifier les limites.



Réhabiliter les abords de Sélestat



S'appuyer sur les éléments naturels pour identifier les limites

# TROIS CATÉGORIES D'ENJEUX

Les enjeux sont classés en trois catégories définies selon les termes de la Convention européenne de paysage d'octobre 2000. Ces trois catégories d'enjeux sont cartographiées (page 8) et classées par couleur :

- enjeux de protection en vert,
- enjeux de gestion en orange,
- enjeux d'aménagement en rouge.

## Enjeux de protection

### Le Bruch :

- préserver et gérer les zones humides et les nombreux cours d'eaux (canaux de drainage, fossés, rivières, etc.) par le maintien de prairies propices à être inondées, la limitation de cultures asséchant les sols, le maintien et l'entretien de la diversité du réseau ;
- préserver les prairies, importantes dans la structure du Bruch alternant paysages ouverts et fermés ;
- préserver les alignements d'arbres sur les voies transversales dans le Bruch et hors du Bruch vers les coteaux et vers la D1083, notamment ceux de grande qualité situés le long de la D206, entre le bois de Valff et le bois de Westhouse ;
- préserver les arbres marquant le passage d'un cours d'eau (rivière, fossé, canal), la présence d'un banc reposoir le long d'une route ;
- préserver le ried de l'urbanisation afin de conserver sa cohérence d'ensemble.

### La Scheer :

- protéger et renforcer la végétation ripisylve afin de préserver une limite naturelle vis-à-vis de la D1083.

### L'Andlau :

- maintenir la rivière comme limite sud à l'urbanisation des villages de Fegersheim et de Lipsheim.

### Les rivières qui lient le Bruch aux Vosges et au ried de l'III :

- préserver les corridors de part et d'autre des cours d'eau, gérer l'urbanisation au regard de ces paysages linéaires et traiter en particulier les deux extrémités nord et sud (accroche Ehn/III au nord, accroche Schernetz/Vosges au sud) reliant l'ensemble du Bruch aux grandes entités naturelles que sont les Vosges et le Ried de l'III.

### Petit patrimoine :

- préserver les différents éléments du petit patrimoine (bancs reposoirs, calvaires...).

## Enjeux de gestion

### Le Bruch :

- gérer les abords de la station d'épuration des eaux située dans un secteur de grande qualité paysagère.

### Terrasse ouest :

- gérer les vues sur les collines du Piémont à partir de la RD500, de la D1422 et de l'A35/VRPV.

### Tour du Gloeckelsberg :

- gérer la vue vers la tour, élément repère soulignant le horst.

### Chapelle St-Ulrich Hozbad (abords de Westhouse) :

- gérer la vue sur la chapelle. Le développement de bâtiments d'exploitation à ses abords disqualifie l'ensemble à l'orée de la forêt.

### La Scheer :

- gérer le paysage de la rivière (ainsi que les villages qui y sont rattachés) en tant que limite naturelle et visuelle entre le Bruch et la terrasse est.

### Chapelle St-Blaise à Schaeffersheim :

- gérer ses abords afin de la valoriser à partir de la route D426, d'autant qu'elle se retrouve au côté d'un bâtiment d'activités hors d'échelle implanté en périphérie du village et disqualifiant l'entrée du village et sa chapelle.

### Gravières :

- gérer les abords des gravières afin que les aménagements s'insèrent dans le cadre naturel du Bruch ; créer des fenêtres sur les plans d'eau.

#### **Abords de l'III :**

- maîtriser l'urbanisation afin de préserver des coupures vertes entre chaque village et prendre en compte la présence de l'III dans les programmes de construction afin de tirer profit de l'atout qu'elle représente en termes de cadre de vie.

#### **A35/VRPV :**

- gérer les emprises, les 300 m de part et d'autre de la voie, mais aussi tout ce qui est visible à partir de la voie et en particulier en flanc de coteaux.

#### **RD1422 :**

- gérer l'interface avec la périphérie des villages. Problème d'intégration des secteurs d'activités aux villages anciens, problème d'entrée de village.

## **Enjeux d'aménagement**

#### **D1083 :**

- s'appuyer sur les spécificités du territoire pour reconstruire une identité au territoire : musée Wurth à Erstein, clocher d'églises, « fenêtres » vers le Bruch, présence des gares, traversée des cours de l'Andlau et de la Scheer, etc. ; rétablir un lien de qualité avec les villages desservis en travaillant sur l'ensemble des points d'accroche ; hiérarchiser les points d'accroche afin de distinguer les bourgs principaux (Erstein, Benfeld).

#### **Le Bruch :**

- développer des réseaux de circulation douce pour le loisir ; développer des sites d'accueil du public en s'appuyant sur les caractéristiques naturelles du milieu ; réhabiliter les accès au Bruch de l'Andlau, en particulier à partir de la D426, principale voie transversale du Bruch entre Erstein à Obernai.

#### **D215 :**

- planter des arbres le long de l'axe afin de matérialiser la limite ouest du Bruch et offrir un paysage plus intime à ces voies secondaires situées dans un paysage très ouvert, en particulier entre Krautergersheim et Meistratzheim. Entre Valff et Zellwiller, la route très sinueuse pourrait être accompagnée de plantations soulignant le tracé.

#### **Schaeffersheim :**

- réhabiliter l'entrée du village afin de valoriser la présence de la chapelle St-Blaise et de gérer la proximité avec l'entreprise Baumert, bâtiment hors d'échelle.

#### **Limites de bourgs :**

- développer une véritable politique urbaine et paysagère des limites de villages afin de gérer la zone de contact entre espace rural et espace bâti.

#### **Terrasses agricoles :**

- diversifier et enrichir les espaces agricoles ouverts et plats par des bosquets, bois, haies, alignements d'arbres autour des voies et arbres isolés servant de repères ; accompagner et affirmer la présence des cours d'eau en plaine, éléments d'identité paysagère et d'animation du territoire ; limiter le mitage agricole.

#### **RD1422 :**

- réhabiliter les vues vers Obernai à partir de la RD1422, dont les abords sont fortement mités.

#### **Sélestat :**

- requalifier les abords fortement mités par des zones d'activités ou commerciales et des sorties d'exploitation ; gérer les zones d'urbanisation à venir en périphérie, en particulier aux abords de l'autoroute.



# PAYS PLAT D'ERSTEIN BRUCH DE L'ANDLAU

Référentiel paysager du Bas-Rhin

Photos : Jean Isenmann, Sylvie Blaison/ADEUS



Services CG67 : Pôles Développement et Aménagement du territoire  
Equipe projet ADEUS : S. Blaison, N. Daval, J. Isenmann, M. Roussette

Décembre 2009 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme  
de l'agglomération strasbourgeoise

9 rue Brûlée . CS 80047 67002 Strasbourg Cedex

<http://www.adeus.org>